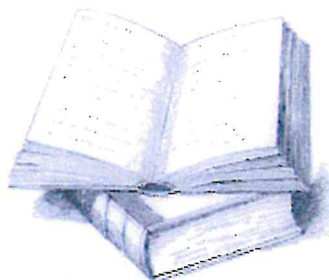


DÉPARTEMENT DE L'AUBE



Mairie
10, rue Pavée - 10400 LA SAULSOTTE
Tél. : 03 25 39 82 28
Courriel : contact.mairie@lasaulsotte.fr
Site Internet : www.lasaulsotte.fr



REGLEMENT INTERIEUR DU POINT LECTURE COMMUNAL

Le Point Lecture de La Saulsotte est un service destiné à tous les habitants.
La consultation et le prêt de livres sont gratuits.

Il participe à la vie culturelle et sociale de la commune.

- ⇒ L'emprunt de livres est soumis à une inscription renouvelable chaque année.
- ⇒ Les jeunes de moins de 18 ans doivent avoir une autorisation des Parents ou Tuteurs
- ⇒ L'utilisateur peut emprunter trois documents pour une durée de 4 semaines et penser à bien respecter ce délai.
- ⇒ En cas de détérioration ou de perte d'un document, son remplacement ou son remboursement doit être assuré par l'emprunteur (au prix d'achat du catalogue de l'Editeur).
- ⇒ Tout changement de domicile doit être signalé immédiatement.

Délibéré et adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 14 octobre 2022
La Saulsotte, le 19 octobre 2022

GERARD DELORME
2022.10.19 19:36:36 +0200
Ref:20221019_193349_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Gerard DELORME

**Heures d'ouverture du Point Lecture
Les Samedis de 10 H00 à 12 H 00**